

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0202/PRE portant transfert des fonds.

n° 94-0202/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
26 février 1994

Numéro JO
n° 4 du 28/02/1994

Date du numéro
28 février 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 1.1.148.430 FD sera versée du compte hors budget 471-92 au compte au trésor du Groupement sud.